



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Recrutement

Question écrite n° 14702

#### Texte de la question

M Jacques Limouzy demande à M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale s'il compte publier prochainement le décret portant statuts particuliers des directeurs des écoles des cadres et des directeurs des écoles ou centres préparant aux professions paramédicales relevant des établissements d'hospitalisation publics. En effet il semble que ce texte a fait l'objet d'un certain nombre de consultations qui n'ont révélé que quelques désaccords aisément négociables. Peut-il faire le point de cette question et envisager une date approximative de parution de ce texte ?

#### Texte de la réponse

Reponse. - Un projet de décret portant statuts particuliers des directeurs des écoles de cadres et des directeurs des écoles ou centres préparant aux professions paramédicales relevant des établissements d'hospitalisation publics a été soumis à la commission des statuts du conseil supérieur de la fonction publique hospitalière le 20 juillet 1989. Ce projet prévoit la création d'un corps de directeurs d'écoles paramédicales à deux grades classés en catégorie A, doté d'une grille indiciaire sensiblement améliorée par rapport aux grilles actuelles.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Limouzy Jacques](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14702

**Rubrique :** Enseignement supérieur : personnel

**Ministère interrogé :** solidarité, de la santé et de la protection sociale

**Ministère attributaire :** solidarité, de la santé et de la protection sociale

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 juin 1989, page 2765